

Primaire-Collège-Lycée International Elbilial

Protocole sanitaire dans le contexte de la Covid-19

Contexte

Suite au communiqué du ministère de l'éducation nationale relatif à la rentrée des classes en présentiel dans le cadre des mesures prises pour contrer la propagation du Coronavirus Covid-19, un dispositif pédagogique est mis en place et ce, pour permettre de maintenir des échanges réguliers entre les professeurs et les élèves via un enseignement hybride.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de fonctionnement de l'établissement dans le respect de la doctrine sanitaire respectant bien entendu, le cadre officiel (Note ministérielle 039/20) qui décrit précisément les modalités dans le milieu scolaire et les règles sanitaires inhérentes.

Dispositif pédagogique

Reprise scolaire en présentiel de tous les élèves du collège et du lycée s'ils sont tous vaccinés ou en groupes d'élèves à effectif réduit sans dépasser 20.

Par ailleurs, les élèves dont les parents refusent l'enseignement présentiel, suivront en temps réel les cours à distance.

Dans le cas où l'effectif de la classe dépasse 20 élèves les classes seront dédoublées de façon à avoir 50% de l'effectif des élèves en présentiel. Les cours seront dispensés en présentiel lundi pour le groupe 1 et mardi pour le groupe 2 et ce, d'une manière alternée chaque semaine.

Parallèlement, les élèves ayant choisi l'enseignement à distance ou contraints à venir un jour sur deux, suivront en temps réel les cours de leurs classes respectives à distance.

Préalable

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre les enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre ($>37,8^{\circ}\text{C}$), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les personnels devront procéder de la même manière.

Principes généraux

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation des brassages d'élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux**
- **La communication et l'information**

1/Le maintien de la distanciation physique

Le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne pour éviter les contacts directs, la contamination respiratoire et/ou gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces : arrivée et abords de l'établissement, salles de classes, couloirs, cour, sanitaires...

2/ L'application des gestes barrière

Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus :

- **Le lavage des mains**

Laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Le lavage des mains doit être réalisé à l'arrivée, avant et après l'utilisation des toilettes, après s'être mouché, avoir éternué, avoir toussé...

- **Le port du masque**

Le port du masque est obligatoire pour les personnels, ils doivent être distribués chaque jour à l'entrée.

Les élèves doivent être obligatoirement munis d'un masque personnel. IL appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

- **la ventilation des classes et autres locaux**

Les salles de classes et autres locaux doivent être aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation et après la sortie des classes.

3/ La limitation des brassages des élèves

La stratégie de reprise des classes en deux groupes ou à effectif réduit vise entre autres à réduire le brassage des élèves. L'objectif est de limiter le croisement des élèves entre classes :

- Récréation dans les salles de classes
- L'accueil des élèves en effectifs réduits

4/ le nettoyage et la désinfection des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Avant la reprise, procéder au nettoyage habituel des salles de classes, des locaux administratifs et des espaces

Après la reprise, procéder au « nettoyage approfondi » en 2 étapes :

1^{re} étape : Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel en commençant par les zones les plus propres et en insistant sur les points de contact (zones fréquemment touchées)

2^e étape : Désinfecter à l'aide des désinfectants en insistant sur les points de contact.

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent désinfectant qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

Fréquence du nettoyage

- Nettoyage et la désinfection des salles de classes, le sol, tables, chaises, poignées des portes fenêtres et interrupteurs deux fois par jour ;
- Nettoyer et désinfecter la salle de professeurs, les bureaux, le CDI, le Hall deux fois par jour ;
- Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour les sanitaires, les points de contact : poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, boutons d'ascenseur, clavier, écrans souris...

Actions complémentaires

- Vider les poubelles
- Approvisionner en permanence les toilettes en savon liquide et en papier
- Aérer régulièrement les locaux (avant l'arrivée des élèves, lors de la récréation, lors d'un changement de classe, après la sortie)

5/ La communication et l'information

Élaborer un plan de communication ciblé à destination:

- des parents : ils doivent être informés sur les conditions d'ouverture de l'établissement, de leur rôle dans le respect des gestes barrière, de la surveillance de l'apparition des symptômes...
- des élèves : ils doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains
- du personnel enseignant : il doit être sensibilisé aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux même et pour les élèves dont ils ont la charge.

Principes d'organisation

1/Accueil des élèves

L'accueil sera assuré le 10 septembre selon les emplois du temps des classes.

- Placer les surveillants à l'entrée des deux portes A et B pour vérifier le port du masque et la distanciation sociale
- Assurer un accès direct en classe sans zone d'attente collective
- Préparer la signalétique Entrée/Sortie et sens de circulation
- Organiser les mouvements des élèves au niveau de l'utilisation des escaliers A, B ou C
- Proscrire l'accès à l'établissement à toutes personnes externes
- Autoriser l'accès au Hall de l'administration les parents en effectif très réduit, tout en respectant la distanciation physique, le lavage des mains au gel hydroalcoolique et le port du masque.

2/Aménagement des salles de classes

- Les salles de classes sont aménagées de manière à respecter la distanciation physique au niveau de la disposition des tables
- Les classes sont dédoublées en deux groupes
- Affecter une salle à chaque groupe pour limiter le déplacement des élèves (format 1groupe =1salle) ;
- Port effectif des masques par tous
- Les portes des salles de classes sont maintenues ouvertes

3/ les cours

Ils seront assurés selon les emplois du temps conçus et communiqués au préalable aux élèves et à leurs parents via Pronote.

4/ l'Education physique et sportive

Les cours d'EPS seront assurés. Les jeux collectifs sont suspendus

5/ Gestion des circulations et déplacements

- Un sens unique de circulation est défini pour limiter les croisements
- Les pauses récréations des collégiens et des lycéens sont dans leurs salles de classes
- Les classes descendent selon la conduite de leurs enseignants

6/ Le Centre de documentation et d'information

Le CDI sera ouvert aux élèves à partir du 13 septembre, l'accès sera limité au maximum à 15 élèves.

7/ Pause-récréation

Elle se fait dans les salles de classes.

8/pause-méridienne

Par mesure de sécurité sanitaire, le service de la pause méridienne est limité à 40 élèves.

Gestion d'un cas suspect

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat dans une pièce dédiée dans l'attente de son retour à domicile
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact
- Appel sans délai des parents pour récupérer l'élève

- Nettoyage et désinfection selon le protocole des locaux et objets touchés

Gestion d'un cas avéré

- Information des parents
- Information des autorités
- Information des personnels et des élèves
- Rappel de la conduite à tenir
- Désinfection de l'établissement.